

# PIG Rénovissime

## Le Programme d'intérêt général Rénovissime

**La vallée de l'Hérault vous accompagne grâce à son Programme d'intérêt général "Rénovissime" !**

*Le précédent PIG Rénovissime a été suspendu en juillet 2023 pour évaluation du dispositif dans l'objectif de le relancer pour cinq ans de 2024 à 2029. Dans la période intermédiaire, un suivi des dossiers en cours a été maintenu avec l'opérateur Urbanis.*

Dans le cadre de son action en faveur du logement, et pour correspondre aux objectifs du Programme local de l'habitat (PLH), la communauté de communes a lancé en 2012 le programme Rénovissime qui vise à lutter contre l'habitat indigne et dégradé, contre la précarité énergétique et pour aider au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Rénovissime permet aux propriétaires, bailleur ou occupant (sous condition de ressources), de bénéficier d'aides publiques pour réaliser des travaux de rénovation d'un logement.

Au terme de 5 années de mise en œuvre et à l'aube d'une nouvelle période de contractualisation, les acteurs du PIG Rénovissime ont souhaité évaluer les résultats, les effets et les impacts des actions mises en œuvre. Il s'agit également d'identifier les conditions de pérennisation du dispositif et d'émettre des propositions pour sa nouvelle mise en place. Cette évaluation s'articule avec le projet de territoire et le Programme local de l'habitat, et vise trois grands objectifs :

- 1- Le bilan de l'action conduite sur le territoire durant les 5 années du PIG**
- 2- L'évaluation des effets leviers, de l'impact de l'action conduite au titre du PIG sur l'ensemble du territoire la communauté de communes**
- 3- La stratégie pré-opérationnelle pour un nouveau dispositif du PIG**

[En savoir plus.](#) ↗

HABITAT

Besoin de  
travaux ?



04 67 73 61 76

[www.renovissime-valleeherault.fr](http://www.renovissime-valleeherault.fr)

Écrit par CC Vallée de l'Hérault - Création Le Petit Monde (©2018) - Photos : Rafal Swidzinski (stockachngi)

**RÉNOVISSIME**  
AIDE À LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

Un conseil gratuit au service  
des propriétaires de la  
vallée  
de l'Hérault

Permanences d'information

Uniquement sur rendez-vous



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50